LIGSDORF Innovation technologique

Le colombage doublé, solution d'avenir ?



Jacques Hengy, devant sa maison, présente une maquette de son idée de « poutrelle structurée et élément modulaire de construction ». PHOTO DNA— Noelle BLIND-GANDER

Le colombage doublé est-il la solution d'avenir pour les maisons alsaciennes et toutes les autres à ossature bois ? Jacques Hengy, de Ligsdorf (Jura alsacien), a déposé un brevet à l'INPI, fruit d'une très longue réflexion sur le tas !

Il est musicien professionnel, organisateur notamment du réputé festival international de guitares d'Alsace durant la décennie 90, mais depuis toujours, une autre passion le taraude. À 18 ans, Jacques Hengy aidait ses frères et ses copains à construire, démonter et remonter des maisons. Puis il a entrepris de remettre en état la demeure de ses grands-parents, en pierre et en colombages, typique du Jura alsacien. Elle tombait en ruines.

En travaillant sans relâche sur les chantiers et « grâce à la rencontre avec certaines matières comme le chanvre ou le lin il y a une dizaine d'années », il a eu tout à coup l'idée d'une nouvelle méthode de construction ou de rénovation des maisons à ossature bois, non seulement « souple et adaptée à notre temps, c'est-à-dire à tous les styles » mais également « économique, saine, rapide et qui permet de lutter efficacement contre l'incendie ». Aujourd'hui, le drame de Riquewihr le conforte encore plus dans sa géniale intuition.

Vers une production industrielle ?

Une intuition qu'il a traduite en mots bien choisis et en maquette. Il a entamé il y a un an et demi les démarches nécessaires pour déposer un brevet à l'INPI, brevet national qui va être publié d'ici quelques semaines. En octobre dernier, le guitariste-inventeur a déposé une seconde demande de brevet à l'international, toujours avec l'aide pour son écriture d'un cabinet spécialisé, Nithardt et associés à Mulhouse. « Des étapes longues et angoissantes », avoue-t-il aujourd'hui, impatient d'arriver à la phase opérationnelle de son projet. Car Jacques Hengy a déjà préparé les machines mécaniques et pneumatiques qui lui permettront de construire selon sa méthode, en premier lieu des bungalows de vacances sur un site qu'il a acquis il y a quelques mois, en face du château de Ferrette.

Parallèlement, il espère évidemment intéresser des spécialistes de la construction pour une production industrielle. Une société suisse et un ingénieur anglais se sont d'ores et déjà manifestés.

L'idée qui « a fait hérisser le poil sur les bras » de Jacques Hengy, c'est celle de poutrelles en bois à treillis (réalisables aussi avec d'anciennes poutres) destinées à fabriquer murs et plafonds emboîtables... à l'atelier. Ceux-ci sont ensuite assemblés sur le lieu d'implantation en un ou deux jours sans nécessiter d'échafaudage. « L'épaisseur des murs peut varier selon les besoins et l'originalité consiste à couler à travers toute l'ossature, grâce au treillis, trois couches de matières naturelles (sable, chanvre, chaux...) mélangées selon l'effet voulu. Une fois séchées, celles-ci formeront la paroi intérieure de la maison, puis la partie centrale isolante qui pourra aussi accueillir les gaines techniques et serpentins de chauffage, et enfin le crépi visible extérieur ».

Pour Jacques Hengy, ce serait la fin « des caissons hermétiquement fermés entre les colombages et donc des murs qui respirent entièrement et qui, grâce au chanvre, présenteraient une très grande résistance au feu »

par Noëlle Blind-Gander, publiée le 19/01/2014 à 05:00